

La formation de 7 heures est obligatoire si :

- Le PTAC (Poids total autorisé en charge) de la remorque est supérieur à 750 kg et inférieur ou égal à 3,5 tonnes.
- La somme des PTAC (PTAC du véhicule tracteur + PTAC de la remorque) est supérieure à 3.5 tonnes et inférieure ou égale à 4,25 tonnes.

Somme des PTAC \leq 3 500 kg



Somme des PTAC $>$ 3 500 kg et \leq 4 250 kg



Cette formation se déroule en 2 temps :

- **4 heures de formation hors circulation :** Connaître la réglementation spécifique et signalisation, les vérifications de départ. Effectuer des détélages et attelages et manœuvrer l'ensemble
- **3 heures de formation en circulation :** Apprendre à maîtriser l'ensemble (masses, gabarit, angles et portes à faux). Effectuer des changements de direction, gérer les distances de freinage, gérer des virages

TARIF : 300€

(tva 20%=50.00€)

DOCUMENTS A FOURNIR

- Photos d'identité récentes en couleur avec signature électronique (E-PHOTOS)
- Carte d'identité recto-verso et ASSR 2
- Permis de conduire recto verso
- Justificatif de domicile de – 6 mois
- (Si hébergement par un tiers : photocopie recto-verso de la carte d'identité du tiers + attestation d'hébergement manuscrite du tiers, signé par l'hébergeant et l'hébergé)

PERMANENCE ADMINISTRATIVE SANS RENDEZ-VOUS (Avenue Gérard Yvon) Mardi : 14h à 19h

Mercredi : 9h à 12h et de 14h à 19h Vendredi : 14h à 19h Samedi : 9h à 12h et 13h à 15h

SARL **FEELING CONDUITE** au capital de 5000€

Site : www.feelingconduite.fr Email : contact@feelingconduite.fr

36 avenue Gérard Yvon 41100 Vendôme -02.54.80.25.24 - Agrément : E 22 041 000 20

908 210 693 RCS BLOIS- N°TVA FR61908210693

VALABLE JUSQU'AU 31/12/2025